

استمارة المشاركة:

الاسم و اللقب:.. زبيدة بلعربي فاطمة خلفاوي

الجنسية: جزائرية البلد: الجزائر الجزائرية الجزائر

الرتبة العلمية: أستاذ التعليم العالي الوظيفة: أستاذ

القسم: قسم العلوم الاجتماعية الجامعة: علي لونيبي البلدية 2

الهاتف الشخصي: 0772983603

البريد الالكتروني: zoubelar@gmail.com

الاسم و اللقب:.. فاطمة خلفاوي

الجنسية: جزائرية البلد: الجزائر

الرتبة العلمية: أستاذ محاضر أ الوظيفة: أستاذ

القسم: قسم العلوم الاجتماعية الجامعة: علي لونيبي البلدية 2

الهاتف الشخصي: 0772401122

البريد الالكتروني: zaksaid2017@gmail.com

محور المداخلة: الثالث: الفقر، البطالة، سوق العمل و دور العمل الجمعي

عنوان المداخلة: Intégration des jeunes diplômés de l'université sur le marché du travail en Algérie

Résumé

Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique résultant des changements dans la structure par âge de la population dus à la baisse consécutive de la fécondité et de la mortalité. Selon cet argument, les changements démographiques en cours pourraient appuyer les efforts de développement en créant des conditions propices à l'épargne, à l'investissement productif et à l'amélioration du capital humain.

La fenêtre d'opportunité en Algérie est ouverte depuis plus de deux décennies. Quel que soit l'hypothèse de fécondité retenue, en 2035, la fenêtre d'opportunité sera encore ouverte.

En effet, l'embauche par l'État des diplômés des institutions a cessé d'être automatique. Malgré la mise en place de nombreux dispositifs pour la lutte contre le chômage qui a eu un effet direct sur la création d'emploi et la baisse du taux de chômage, notamment des jeunes, qui est passée de 54% en 2000 à 29,7% en 2017. Les diplômés de l'université qui arrivent sur le marché du travail sont de plus en plus confrontés à de sérieuses difficultés d'insertion professionnelle. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a atteint 17,6% au mois d'avril 2017. Ce constat est essentiellement dû à l'insuffisance de l'adéquation entre le cursus de formation et les besoins des entreprises. Les jeunes optent souvent pour des filières universitaires académiques et rarement professionnelles. En effet, les universités ont proposé 6881 formations (licence + master) durant l'année scolaire 2013-2014. Seules 341 licences professionnelles et 179 masters professionnels ont été proposés.

Nous essayons dans cette communication de décrire les différents dispositifs d'intégration des jeunes diplômés dans le marché du travail et identifier les principaux obstacles pour la concrétisation de l'intégration des jeunes dans l'économie nationale.

Mots clés: Jeunes, chômage, dispositifs d'intégration, formation, emploi

ملخص

العائد الديموغرافي هو تسارع النمو الاقتصادي الناتج عن التغيرات في التركيبة العمرية للسكان بسبب الانخفاضات اللاحقة في الخصوبة والوفيات. ووفقا لهذه الحجة، يمكن للتغيرات الديموغرافية الجارية أن تدعم جهود التنمية من خلال تهيئة الظروف المؤاتية للادخار والاستثمار الإنتاجي وتحسين رأس المال البشري.

إن نافذة الفرص في الجزائر مفتوحة منذ أكثر من عقدين من الزمن. ومهما كانت فرضية الخصوبة التي سيتم تبنيها، ففي عام 2035، ستظل نافذة الفرصة مفتوحة.

والواقع أن توظيف الدولة لخريجي المؤسسات لم يعد تلقائياً. ورغم تنفيذ العديد من الإجراءات لمكافحة البطالة التي كان لها تأثير مباشر على خلق فرص العمل وتقليص معدل البطالة، خاصة بين الشباب، الذي انخفض من 54% عام 2000 إلى 29.7% عام 2017. خريجو الجامعات الذين يدخلون سوق العمل ويواجهون بشكل متزايد صعوبات خطيرة في الاندماج المهني. بلغ معدل البطالة بين خريجي التعليم العالي 17.6% في أبريل 2017. وترجع هذه الملاحظة بشكل أساسي إلى عدم كفاية الملاءمة

بين الدورة التدريبية واحتياجات الشركات. غالبًا ما يختار الشباب الدورات الجامعية الأكاديمية ونادرا ما تكون مهنية. وفي الواقع، قدمت الجامعات 6881 عرض تكوين (ليسانس + ماستر) خلال العام الدراسي 2013-2014. تم تقديم 341 ليسانس مهنية و179 ماستر مهنية فقط. نحاول في هذه المداخلة وصف الأنظمة المختلفة لإدماج الشباب الخريجين في سوق العمل وتحديد المعوقات الرئيسية التي تحول دون تحقيق إدماج الشباب في الاقتصاد الوطني. الكلمات المفتاحية: الشباب، البطالة، أنظمة الإدماج، التدريب، التشغيل

Abstract

A demographic dividend is the accelerated economic growth that can result from improved reproductive health, a rapid decline in fertility and mortality, and the subsequent shift in population age structure.

According to this argument, current demographic changes could support development efforts by creating the conditions for saving, productive investment and improving human capital.

The window of opportunity in Algeria has been open for more than two decades. Whatever the fertility hypothesis adopted, in 2035, the window of opportunity will still be open.

Indeed, state recruitment of graduates from institutions has ceased to be automatic. Despite the introduction of numerous anti-unemployment measures that have had a direct effect on job creation and the fall in the unemployment rate, especially among young people, which has dropped from 54% in 2000 to 29.7 % in 2017. University graduates entering the labor market are increasingly facing serious difficulties in finding work. The unemployment rate for graduates of higher education reached 17.6% in April 2017. This is mainly due to the inadequacy of the match between the training curriculum and the needs of companies. Young people often opt for academic and rarely professional university programs. In fact, the universities offered 6881 courses (Bachelor + Master) during the 2013-2014 school year. Only 341 professional licenses and 179 professional masters were offered.

In this paper, we try to describe the different mechanisms for integrating young graduates into the labor market and to identify the main obstacles to achieving the integration of young people into the national economy.

Keywords: Youth, unemployment, integration schemes, training, employment

Introduction

L'éducation est un facteur déterminant dans le devenir des individus. Elle est aussi importante pour le développement des sociétés actuelles.

L'Algérie a déployé des efforts pour l'amélioration des conditions de vie de la population et l'un des moyens pour parvenir à cet objectif passe par l'éducation.

Depuis l'indépendance du pays l'analphabétisme a considérablement reculé ; le taux d'analphabétisme des personnes de 10 ans et plus est passé de 91% en 1954 à 24,6% selon le dernier recensement réalisé en 2008.

L'éducation est obligatoire pour la tranche d'âge de 6 à 16 ans. L'enseignement est gratuit à tous les niveaux.

Le développement des infrastructures universitaires a permis à un nombre de plus en plus important de jeunes algériens d'accéder à une formation dans toutes les disciplines et spécialités.

Ainsi, en quatre décennies, le nombre d'étudiants est passé d'un peu plus de 12.000 à plus de 1.696.000 durant l'année universitaire 2021-2022. En 2020, ce sont 353.427 diplômés qui sont sortis des universités algériennes.

Cependant, de nombreux diplômés de l'université éprouvent de sérieuses difficultés à trouver un poste d'emploi.

«Ce n'est pas un problème propre à l'Algérie ; en effet, selon des études menées par le B.I.T, le chômage des jeunes est resté, au cours des deux dernières décennies, en moyenne, trois fois plus élevé que celui des adultes et, dans certains cas, il est cinq fois supérieur à celui des adultes.

Ainsi, la moyenne du chômage des jeunes dans l'Union européenne, a atteint un taux de 17,2% en mars 2017, avec des pics de 40,5% en Espagne, et 34,1% en Italie. 46,5% en Grèce en août 2016». (M. Zemali, 2017).

La part des jeunes de moins de 15 ans est estimée à 29,5% alors que celle des moins de 60 ans ne dépasse pas les 10 % en 2017. Plus de 60% de la population algérienne appartient à la tranche de la population active.

La fenêtre d'opportunité en Algérie est ouverte depuis plus de deux décennies. Quel que soit l'hypothèse de fécondité retenue, en 2035, la fenêtre d'opportunité sera encore ouverte.

De nombreux dispositifs publics d'appui à l'emploi ont été instaurés pour soutenir la première insertion des jeunes, dans le monde du travail, notamment des diplômés de l'enseignement supérieur.

Parmi ces dispositifs nous citons le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP) géré par l'ANEM à partir de 2008, et les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat gérés par l'ANSEJ et la CNAC, respectivement en 1997 et 2004, auxquels viennent s'ajouter les dispositifs gérés par le secteur de la Solidarité Nationale.

La mise en œuvre de ces dispositifs s'est traduite par un effet direct sur la création d'emplois et sur l'évolution à la baisse du taux de chômage notamment des jeunes qui est passé de 54% en 2000 à 29,7% en 2017.

Pour sa part, le taux de chômage global qui était de 29,5 % en 2000, a été ramené à 12,3 % avril 2017.

Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur qui était de 21.4% en 2010, a été ramené à 17,6% avril 2017.

Toutefois, en dépit des efforts fournis par les différents secteurs de la formation et de l'emploi, le taux de chômage reste élevé parmi les jeunes et la baisse du taux de chômage nécessite plus d'effort et d'efficacité des programmes.

L'une des raisons identifiées pour le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur réside dans l'insuffisance d'adéquation entre leur cursus de formation et les besoins des entreprises.

Les jeunes optent souvent pour des filières universitaires, académiques et rarement professionnelles, avec des perspectives d'emploi limitées ce qui limite ainsi leurs chances d'insertion dans le monde du travail.

Par ailleurs, les experts confirment que les parcours d'insertion des jeunes diplômés du supérieur sont souvent d'une complexité croissante. Ceci résulte simultanément des évolutions de l'université d'une part et du marché du travail d'autre part. De nos jours, le diplôme – à lui seul – ne constitue plus une protection contre le chômage.

«En effets, compte tenu de l'insuffisance de l'intersectorialité en matière de prise en charge de la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, les relations formelles entre les universités et les entreprises sont peu nombreuses».(M.Zemili, 2017)

1) Développement économique

Ce qui caractérise l'Algérie de 1962 est la faiblesse de son industrie et la baisse de la production agricole et malgré l'existence de l'infrastructure et les richesses du sous-sol, l'industrie algérienne était faible "Lors des accords d'Evian, qui consacraient l'indépendance politique de l'Algérie, l'héritage économique laissé était bien maigre. Outre le fait que la production agricole a enregistré une baisse importante depuis 1959 à cause du déracinement des populations rurales, de la destruction de leurs villages et des bombardements qui accentuaient le phénomène d'érosion, les entreprises industrielles existantes relevaient uniquement du domaine de la transformation et présentaient pour la plupart un caractère artisanal. Il s'agissait essentiellement d'ateliers, de petites industries alimentaires et de quelques complexes de moyenne importance voués pour leur approvisionnement au bon vouloir du marché français"(J.C. Martens, 1973, p.29).

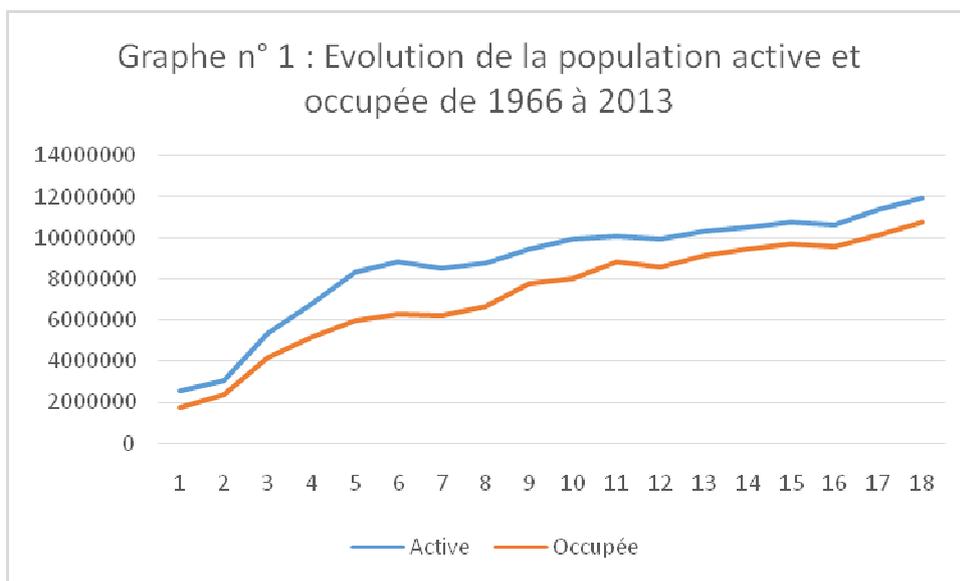
Après l'indépendance du pays, en 1962, l'essentiel de l'effort du développement économique a été constitué par des investissements massifs effectués dans le secteur public de l'industrie, des infrastructures et des bâtiments. Les investissements consentis au bénéfice du secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire n'ont pas eu l'effet escompté.

2) Evolution de l'emploi en Algérie

Lors du premier recensement réalisé en Algérie après l'indépendance, la population était évaluée à 12,1 millions, la population active estimée à 2,5 millions et moins de deux millions d'individus occupés. Au dernier recensement de 2008, la population totale était de 34 080 030, la population active a atteint le chiffre 10 315 000 soit 30,3% de la population totale. Entre 1966 et 2008, la population active s'est accrue de plus de neuf cinq millions.

Le taux de chômage a connu une forte baisse entre 1966 et 1987 soit 9,5 points. A partir de 1987 la tendance à la hausse se confirme jusqu'à 2000, on observe une baisse du taux de chômage à partir de 2001.

La population jeune éprouvent des difficultés à s'insérer dans le marché de l'emploi et la structure par âge de la population en chômage confirme qu'il s'agit d'un chômage d'insertion: plus des deux tiers (71% en 2000 , 72 en 2007 et 67,3% en 2017) des demandeurs d'emploi n'ont pas atteint l'âge de 30 ans. Les chômeurs de 40 ans et plus représentent 29% en 2000, 28 % en 2007 et 31,7% en 2017 du total.



Source ; RGPH 1966, 1977, 1987, 1998, 2008

Pour les autres années estimations de l'ONS

Tableau n° 1 : Répartition de la population active, occupée et en chômage par groupe d'âge en 2000 et 2007

| Age | Population active | | | Population occupée | | | Population en chômage | | |
|--------------|-------------------|---------|--------------|--------------------|---------|--------|-----------------------|-------------|--------|
| | 2000 | 2007 | 2017 | ² | 2007 | 2017 | 2000 | 2007 | 2017 |
| - de 20 | 8,94 | 5,77% | 3,30% | 5,98 | 4,62% | 3,00% | 16,82 | 12,75% | 9,30% |
| 20-29 | 35,47 | 35,88% | 29,50% | 28,46 | 32,03% | 11,90% | 54,16 | 59,25% | 58,00% |
| 30-39 | 26,52 | 27,37% | 34,40% | 29,46 | 28,52% | 17,70% | 18,67 | 20,42% | 20,70% |
| 40-59 | 29,07 | 30,97% | 33,80% | 36,1 | 34,83% | 16,80% | 10,37 | 7,59% | 12,00% |
| Total | 85682 21 | 9716076 | 122980 00 | 62287 71 | 8341413 | 12261 | 23394 49 | 13746 63 | 1439 |

Source : ONS, Algérie en quelques chiffres pour 2000 et 2007

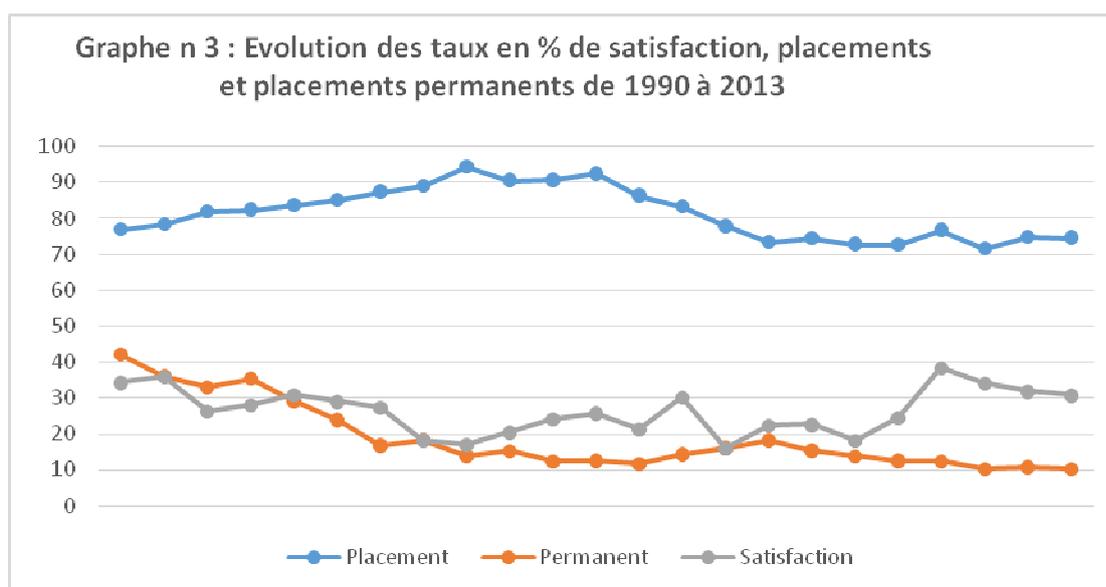
ONS, (2017), «Activité, Emploi et chômage en septembre 2017», Données statistiques, n°

2-1 Evolution de la demande, l'offre et les placements permanents et temporaires

L'agence nationale de la main d'œuvre enregistre les demandes d'emplois. Le nombre de demandes d'emplois a diminué de plus de la moitié entre 1990 et 2000. Cette situation est due au nombre réduit de postes offerts durant cette période. Ceux qui découragent de nombreuses personnes à s'inscrire à l'ANEM. En 2004 l'ANEM a enregistré 453 691 demandes soit le double de la demande de 1990 alors que le nombre de postes proposés est inférieur à celui de 1990 (73 311 en 2004 contre 78 783 en 1990). La situation s'est améliorée durant la décennie actuelle plus d'un million de demandes ont été enregistrées à l'ANEM. Seuls 349 179 demandeurs ont décroché un poste de travail soit moins du tiers des demandeurs.

Quant aux nombres d'offres enregistrées à l'ANEM, nous observons une diminution depuis 1990. En effet en 1990 nous avons enregistré 78783 offres à l'ANEM contre 3014 en 2000. D'après le graphique n°1, la demande est bien au dessus de l'offre et le taux de satisfaction n'a pas dépassé les 35% depuis 1990. Le plus faible taux qui est estimé à 16,16% a été enregistré en 2004.

Quant au taux de placement, il a varié de 77% à 95% durant les quinze dernières années



Source : ONS , Algérie en quelques chiffres, années de 1990 à 2013

txsatisf = taux de satisfaction (nombre de postes offerts divisé par le nombre de demandeurs).

Txpact= taux de placement (nombre de placement divisé par le nombre de postes offerts).

Txplac.perm= taux de placement permanents (nombre de placements permanents divisé par le nombre de placement).

Nombre de placement = nombre de placements permanents + nombre de placements temporaires).

L'emploi à durée indéterminée se raréfie et est substitué à l'emploi temporaire. Le taux de placement permanent a connu une baisse continue depuis 1990. En effet, les placements permanents représentaient près de 42% des placements en 1990 contre 15% seulement en 2004.

Les agences de main d'œuvre enregistrent une forte demande des jeunes de moins de 30 ans. Ils représentent plus de 55% de la demande totale depuis 2000.

Tableau n° 2: Evolution de la demande d'emploi selon les tranches d'âges

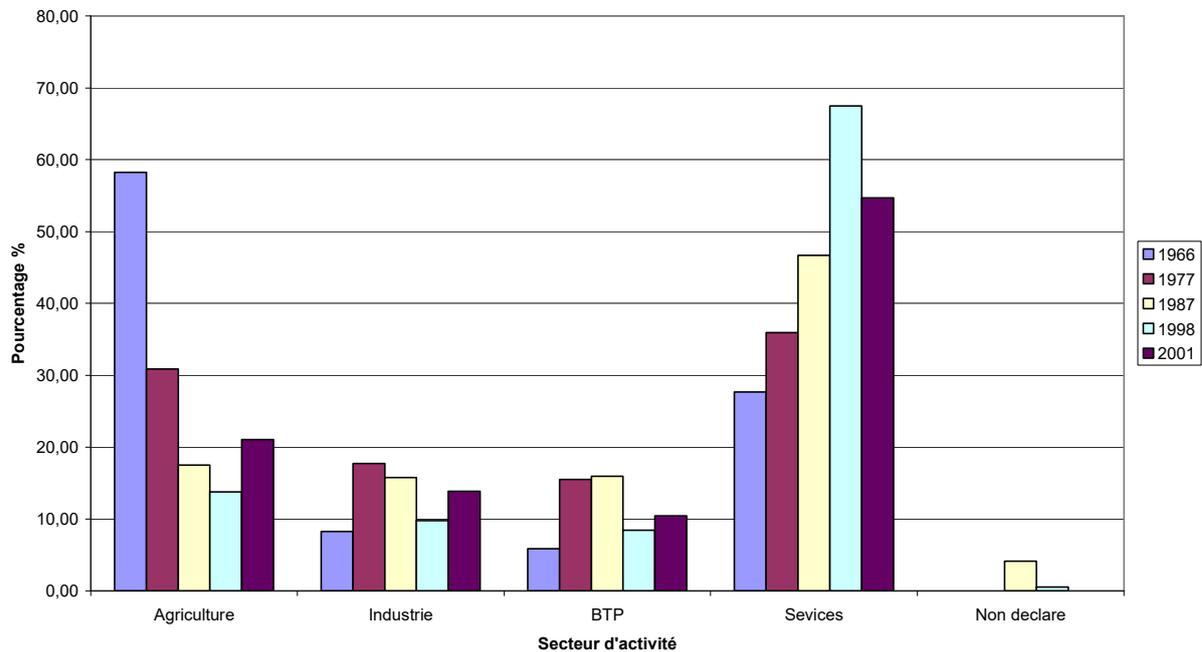
| Année | <30 | 30-39 | 40-49 | >=50 |
|-------|-------|-------|-------|------|
| 2000 | 58.32 | 23.89 | 12.74 | 5.05 |
| 2001 | 62.16 | 21.32 | 11.57 | 4.95 |
| 2002 | 58.74 | 22.64 | 13.13 | 5.49 |
| 2003 | 68.05 | 18.84 | 9.26 | 3.84 |
| 2004 | 56.28 | 23.35 | 16.28 | 4.09 |

Source : ONS, Rétrospective de 2000 à 2004

2-2 Evolution de l'emploi par branches d'activités

Le niveau très élevé des investissements publics de la fin des années soixante à la fin des années soixante dix a engendré une progression du nombre d'emplois. On assiste " Outre ces effets directs sur la dynamique de création d'emplois et la résorption du chômage, il y a lieu de noter que, durant cette période, la physionomie du marché a été profondément reconfigurée, de même qu'a été modifiée la problématique de l'emploi. C'est en effet, au cours de cette période, que sera mis fin à l'émigration et que sera marquée, pour longtemps, la structure de la population active par un contenu social et culturel nouveau, induit par les politiques de scolarisation massive "CNES(2002, p.24).

Structure de l'emploi selon le secteur d'activité



Lors du premier recensement après l'indépendance, la population occupée en agriculture représentait près de 60% du total suivi des services avec moins de 30% et en dernière position nous retrouvons le bâtiment et les travaux publics. A partir de 1977 de profonds changements ont survenu dans la structure de l'emploi. La part de l'agriculture a baissé et nous enregistrons moins du tiers de la main d'œuvre dans ce secteur, la part de l'industrie a doublé entre les deux recensements et celle du BTP a triplé. "La faible croissance que connaît l'Algérie depuis 1986 suite au contre choc pétrolier a marqué un renversement des tendances de l'emploi d'où l'annonce de l'achèvement d'une longue période de croissance forte et diversifiée dans la création de postes de travail. Cette dynamique a débuté en 1967 avec la mise en œuvre du plan triennal et s'est clôturée pratiquement au plan quinquennal (1980-84). Elle a été sanctionnée par le bilan le plus positif en terme d'augmentation du volume d'emploi pour une population caractérisée par sa jeunesse et son rythme rapide de croissance (3.2%). Ainsi on est passé de 43 000 emplois en 1968 à 135 000 en 1978 et à 125 000 en 1985" CNES(2002, p.26)

A partir de 1987 une nouvelle modification est survenue dans la structure de l'emploi. Durant la seconde moitié de la décennie quatre-vingts, l'emploi est parmi les secteurs

qui ont été touchés par la baisse du prix du pétrole en 1986. La baisse de l'investissement s'est traduite par un faible taux de croissance et une baisse du nombre d'emplois.

La décennie des années 90 a été marquée par la transition vers l'économie de marché et les contraintes macro-économiques. Le marché de l'emploi continue à se rétrécir. L'industrie et le bâtiment et les travaux publics ont été les secteurs les plus touchés. En plus de la baisse de l'offre de l'emploi on assiste à la précarisation de l'emploi. L'emploi salarié garanti par l'état et à durée indéterminée se raréfie et cède sa place à l'emploi temporaire et peu qualifié.

La part de l'agriculture continue à régresser, elle ne représentait que 13% en 2007 et 10% en 2017. Plus de la moitié des postes appartiennent à la catégorie service. Quant à la branche bâtiment et travaux public elle vient en seconde position avec respectivement entre 17 % et 18% entre 2007 et 2017. Malgré les projets de construction d'infrastructure de base et de logements. Moins de deux millions d'employés travaillent dans ce secteur.

Pour l'adéquation entre l'emploi et la formation universitaire, les statistiques montrent que la famille sciences sociales et humaines occupe la première place depuis l'année académique 2000-2001. La part des diplômés de cette filière ont atteint 71% en 2004-2005. Il est admis que les diplômés des sciences humaines et sociales éprouvent des difficultés pour trouver un emploi dans le marché du travail. Ces diplômés sont contraints d'accepter des postes loin de leurs formations de base. «On frôle le chiffre d'un million de candidats inscrits pour passer le concours de recrutement de 28.000 enseignants prévu le 30 du mois courant », a affirmé la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit sur les ondes de la Chaine 1 de la Radio nationale» (Radio Algérienne, 25-04-2006)

Tableau n° 3 Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur de 2000-2002 à 2004-2005

| Filière | 00-01 | 01-02 | 02-03 | 03-04 | 04-05 |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Sciences Exactes Technologie | 19% | 16% | 15% | 14% | 13% |
| Science de la nature Sc terre | 8% | 9% | 9% | 9% | 9% |
| Science Médicale (+ | 9% | 9% | 9% | 8% | 7% |

| | | | | | |
|-------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Vétérinaire) | | | | | |
| Sciences Sociales et humaines | 64% | 66% | 68% | 69% | 71% |
| Total | 245244 | 293652 | 326933 | 347374 | 415242 |
| Inscrits en graduation | 466084 | 543869 | 589993 | 622986 | 721833 |
| Dont filles | 245244 | 293652 | 326933 | 347374 | 415242 |

Source : Statistiques du Ministère de l'enseignement et supérieur et de la recherche scientifique

3-1 Les dispositifs publics d'appui à la promotion de l'emploi

Pour rappel , la politique nationale de l'emploi , en Algérie, est déclinée à travers le plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage adopté par le Gouvernement en 2008.

Parmi les principaux objectifs poursuivis par ce plan d'action , il y a lieu de retenir notamment:

- 1) La lutte contre le chômage par une approche économique privilégiant le soutien à l'investissement productif, générateur d'emplois;
- 2) La valorisation de la ressource humaine par la mise en œuvre d'une politique de formation répondant aux besoins du marché du travail;
- 3) Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat notamment chez les jeunes;
- 4) La promotion de l'emploi salarié à travers l'amélioration et la consolidation de l'intermédiation sur le marché du travail.

Le plan d'action s'articule autour de sept axes

- 1- L'appui à l'investissement dans le secteur économique créateur d'emplois à travers la mise en œuvre de mesures fiscales, parafiscales et domaniales et la facilitation de l'accès au crédit bancaire et au foncier industriel;
- 2- La promotion de la formation qualifiante en vue d'améliorer l'employabilité des arrivants sur le marché du travail et de faciliter leur insertion dans le monde du travail;
- 3 - La promotion d'une politique d'incitation en direction des entreprises pour favoriser le recrutement des demandeurs d'emploi à travers notamment un allègement substantiel des charges patronales de sécurité sociale, l'allongement des périodes d'exonération fiscales , etc.;

4 - La promotion de l'emploi des jeunes tant du point de vue de l'entrepreneuriat que de l'emploi salarié;

5 – L'amélioration et la modernisation de la gestion du marché du travail à travers notamment la mise en œuvre d'un vaste programme de renforcement des capacités de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) et de modernisation de ses méthodes de gestion parallèlement à l'ouverture de l'activité d'intermédiation au secteur privé;

6 - Le suivi, le contrôle et l'évaluation des mécanismes de gestion du marché du travail;

7 – La création et la mise en place d'organes de coordination intersectorielle au niveau central et local;

L'axe portant sur la promotion de l'emploi des jeunes est mis en œuvre à travers deux mécanismes :

- Un dispositif de promotion de l'emploi salarié pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes primo demandeurs d'emploi,
- Deux dispositifs d'appui à la création d'activité par les jeunes promoteurs et les chômeurs promoteurs.
- 1- L'APPUI À LA PROMOTION DE L'EMPLI SALARIÉ:
- La promotion de l'emploi salarié des jeunes s'opère à travers la mise en œuvre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) destiné aux jeunes primo demandeurs âgés entre 18 et 35 ans.
- Ce dispositif est fondé sur trois composantes principales à savoir :
- 1- les contrats d'insertion
- 2- L'encouragement au recrutement
- 3- L'encouragement des formations d'adaptationLes contrats d'insertion au nombre de trois, sont ciblés en fonction du niveau de qualification et d'instruction des primo demandeurs d'emploi. il s'agit de:
- CONTRAT D'INSERTION DES DIPLÔMÉS(C.I.D)
- destiné aux jeunes primo demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur et les techniciens supérieurs issus des établissements nationaux de formation professionnelle,

- ❑ CONTRAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE (CIP) destiné aux jeunes primo-demandeurs sortant de l'enseignement secondaire et des centres de formation professionnelle, ou ayant suivi un stage d'apprentissage,
- ❑ CONTRAT FORMATION/INSERTION (CFI) destiné aux jeunes primo demandeurs d'emploi sans formation ni qualification.
- ❑ 2- L'encouragement au recrutement par les entreprises du secteur économique est réalisé à travers un partage des coûts salariaux avec l'employeur pendant trois années, dans le cadre de la formule de contrat de travail aidé (CTA); la subvention de l'Etat est modulée selon le niveau de qualification.
- ❑ 3- L'encouragement des formations d'adaptation au poste de travail se fait au moyen de contrat formation/Employ (CFE) et l'octroi d'une prime aux jeunes qui arrivent à s'inscrire dans des stages de formation dans les métiers déficitaires.

Dans le cadre des contrats formation/emploi l'Etat supporte 60% des frais de formation pendant six mois sous réserve d'un engagement de l'employeur à recruter le jeune pendant au moins une année après la formation.

- Depuis la mise en œuvre du dispositif (juin 2008) jusqu'a fin octobre 2016 :
- ❑ 2.069.591 jeunes primo-demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une insertion dans le cadre du dispositif.

279.604 jeunes ont été recrutés dans le cadre des contrats de travail aidé.2- L'appui au développement de l'entrepreneuriat s'appuie sur deux dispositifs d'appui à la création de micro entreprises

- ❑ le dispositif géré par l' Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des jeunes (ANSEJ) lancé en 1997, destiné aux jeunes promoteurs âgés de 19 à 35 ans dont le seuil de l'investissement est fixé à 10.000.000DA;
- ❑ le dispositif géré par la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) mis en place en 2004, destiné aux chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans et dont le montant de l'Investissement est également, plafonné à 10.000.000 DA.

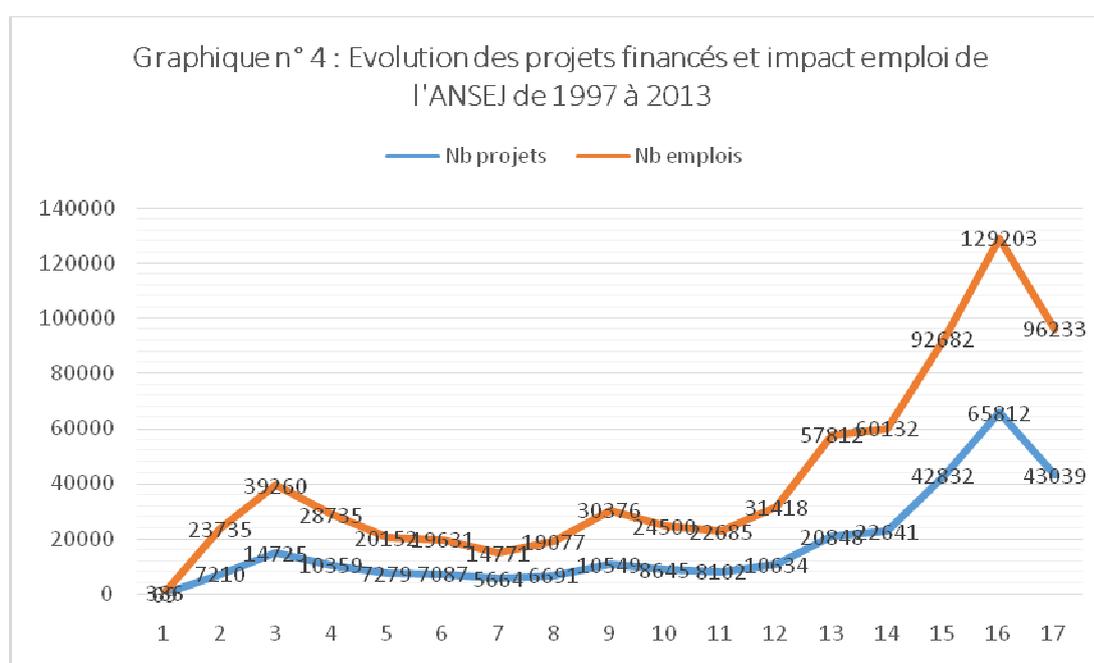
La structure de financement est constituée de:

- l'apport personnel tout à fait symbolique du promoteur (1% à 2% en fonction du montant de l'investissement)

- d'un prêt non rémunéré accordé par les organismes gestionnaires des dispositifs (ANSEJ, CNAC) (28% à 29% en fonction du montant de l'investissement)
- et d'un crédit bancaire qui couvre 70% du cout de l'investissement et dont le taux d'intérêt est bonifié à 100%, par l'Etat.

Ces deux dispositifs ont permis;

- La naissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs. En effet, plus de 43 039 projets ont été financé par l'ANSEJ en 2013.
- Le lancement et la consolidation d'un tissu économique adapté aux besoins de chaque localité du pays, par le financement de diverses activités (près de 800 activités).
- Au 31 octobre 2016, 504 187 projets ont été financés dont 366 692 par l'ANSEJ et 137495 par la CNAC
- Ces projets ont permis la création de 1161326 postes de travail au démarrage.
- Ils ont mobilisé un montant de 1 595 milliards DA
- 10% des projets par l'ANSEJ ont été initiés par des femmes contre 16% pour la CNAC
- 35% des projets ont été créés par des jeunes diplômés de la formation professionnelle et 16% par des universitaires dans le cadre de l'ANSEJ .
- Ces taux sont respectivement de 1,6% et de 4,7% dans le cadre du dispositif CNAC



3 - Evolution du chômage en Algérie

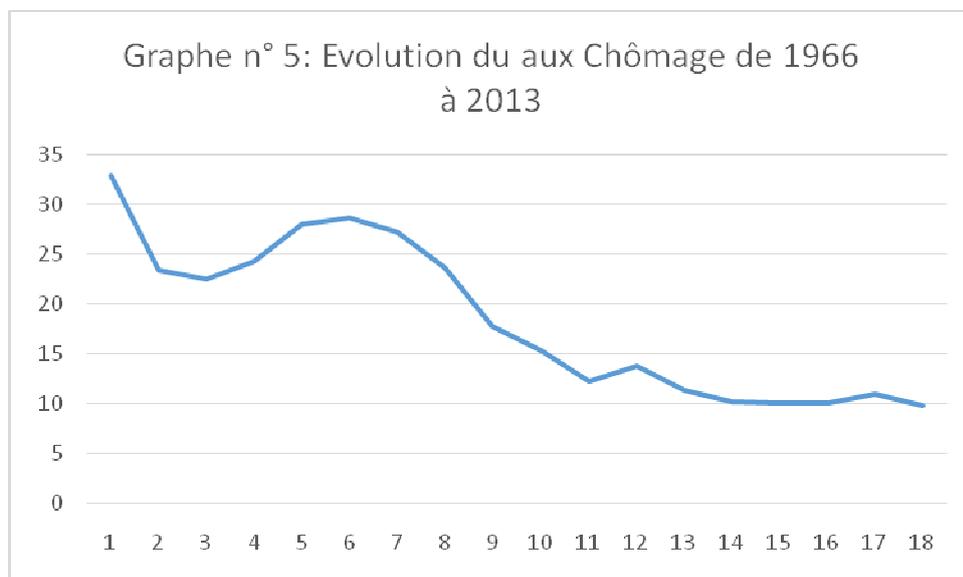
Le chômage commença à se manifester de manière prononcée en Algérie à partir de 1986 suite à la crise économique engendrée par l'effondrement du prix du pétrole, qui a engagé le pays dans d'importantes réformes économiques, financières et budgétaires sans pourtant modifier la réglementation du marché du crédit ni celle du marché du travail (Adair et Bellache, 2009 citée par L.Lhabib,). Ces mesures le PAS (programme d'ajustement structurel) notamment ont induit un déséquilibre du marché du travail. Parmi les conséquences du PAS est l'augmentation du niveau de chômage relativement bas (8,7 % en 1984) durant les deux premières décennies après l'indépendance (1962-1985) à un chômage endémique touchant particulièrement les jeunes. «Portée par la redistribution de la rente pétrolière, toute une série de réformes est apparue depuis 1989 visant à promouvoir l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi avec le soutien financier des pouvoirs publics. Ces orientations d'inspiration keynésienne, reposant sur la redistribution des revenus de l'État en faveur des classes sociales les plus défavorisées, peuvent être classées en « trois générations de dispositifs » (Musette, 2011, 15). La dissolution de plus de 1000 entreprises durant les années 90 s'est soldé par des compressions d'effectifs particulièrement dans le secteur public économique et par une chute du pouvoir d'achat des ménages. Face cette situation l'état a mis en place des dispositifs pour lutter contre le chômage. Parmi ces mesures la création de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) en 1994, l'Agence de Développement Social (ADS) et l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ). Ces institutions contribuent alors à produire les premiers effets sur le marché du travail. L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) en complément de l'ADS, ainsi qu'un ensemble de programmes sectoriels ont vu le jour durant la période de 1998 à 2007. Les ébauches d'une mise en place d'une Politique Nationale de l'Emploi et de lutte contre le Chômage (PNEC) a débuté en 2008, les politiques du marché du travail se sont vues renforcées, les emplois d'attente révisés et le secteur informel ciblé. Une tendance baissière du taux de chômage est alors amorcée passant de 29% en 2000 à 9,9% en 2016 (ONS, 2001a ; 2016a). «Cependant, les politiques et

programmes de l'emploi entrepris jusqu'ici n'ont pas freiné la tendance à l'aggravation du chômage, ni fait reculer l'ampleur de l'exclusion du monde du travail dont les jeunes, femmes et hommes, font l'objet. Ce phénomène persiste et l'Algérie compte, aux côtés des pays de la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), parmi les économies les moins dynamiques en termes de réaffectation de la main-d'œuvre » (BIT, 2013a). En effet, la baisse sensible des niveaux de chômage de près de 20 points de pourcentage entre 2000 et 2016 ne fût pas homogène ; le chômage des jeunes s'avère plus difficile à résorber et risque de se maintenir à des niveaux élevés à moyen terme au vu des tendances démographiques et de l'accroissement prévisible de la population active juvénile durant la décennie en cours (Gubert et Nordman, 2009 ; Gijón et al., 2012). Outre le défi de création d'emplois à moyen et long terme auquel l'Algérie fait face, il importe de se préoccuper de l'aspect inégalitaire du chômage qui accuse d'importantes disparités selon le sexe et le niveau d'instruction. Les résultats de l'enquête ménage réalisée par l'Office National des Statistiques (ONS, 2016a) révèlent un chômage persistant qui sévit particulièrement parmi les jeunes femmes avec un taux de chômage de 40% en avril 2016 contre 22% pour les hommes de même classe d'âge (15-24 ans). Par ailleurs, des disparités sont observées selon le statut matrimonial ; les femmes célibataires représentent 54,4% de la population active féminine et plus de 75% des femmes en situation de chômage (ONS, 2014b). Pour ce qui est des inégalités liées au diplôme, on constate un taux de chômage de 13,2% chez les diplômés de l'enseignement supérieur contre 8,4% pour les actifs sans instruction (ONS, 2016a).

- une forte croissance de la population active principalement sous l'effet de la transition démographique et l'arrivée massive des femmes dans l'emploi ;
- une augmentation des diplômés notamment les effectifs du cycle supérieur : ils passent de 541 000 inscrits en 2000-2001 à 1 297 750 en 2013-2014 (ONS, 2003 ; 2014) ;
- une modification des structures de l'emploi qui se traduit par la baisse de la proportion de l'emploi dans la fonction publique. Ceci contribue à maintenir le chômage à des niveaux élevés, notamment chez les jeunes actifs, avec de fortes disparités liées au genre et au niveau d'instruction. « Par ailleurs, d'un point de vue

macroéconomique, un contexte incertain risque d'aggraver la situation du marché du travail algérien, déjà difficile d'accès».

Dans un souci d'adaptation de son économie au nouveau contexte international créé par la mondialisation, l'Algérie a engagé ces dernières années d'importantes réformes économiques, financières et budgétaires. Parmi ces réformes, une priorité a été donnée à la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage des jeunes. Les difficultés rencontrées par ces derniers sur le marché du travail sont à nouveau soulignées par le récent contre-choc pétrolier qui a touché l'Algérie au courant de l'année 2014



Source , statistiques ONS

Conclusion

L'augmentation massive de la population en âge de travailler peut représenter un gain de croissance important pour l'Algérie à condition qu'ils trouvent la voie d'une croissance plus inclusive et durable à court terme, le marché du travail se caractérise surtout par un niveau élevé du chômage des jeunes et un faible niveau d'insertion des femmes. «L'insertion des jeunes sur le marché du travail se heurte à un modèle de développement économique insuffisamment créateur d'emplois, auquel viennent s'ajouter des formations en décalage avec les besoins du marché et le déficit d'emplois décents dans le secteur formel» (M.Houdebine, 2017, p.1).

Les emplois des différents dispositifs ne permettent pas l'intégration des jeunes. En effet, le système universitaire algérien est confronté à un double défi : « la conciliation de la

démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et la qualité de la formation sous la contrainte d'une adéquation entre la formation donnée et la demande en compétences des secteurs socioprofessionnels ; au-delà de la problématique de la qualité intrinsèque de la formation, c'est la faible employabilité des jeunes diplômés qui est en cause. L'émergence d'un système national d'innovation n'est rien d'autre que l'interaction entre les entreprises, les universités et centres de recherche, portée par une organisation partenariale et des ressources publiques et privées dédiées (modèle dit du Triple Hélices)». C'est dans la prise en charge de ces deux défis que l'on peut trouver des solutions aux jeunes diplômés. La réforme du système national de formation, codifiée par des lois d'orientation pour les trois segments du système (2008), a porté des réponses théoriques à la problématique générale sur l'adaptabilité, la flexibilité et l'ouverture du système à son environnement ; cependant, les modalités de mise en œuvre n'ont pas produit encore les effets attendus. L'idée dominante considérant le système éducatif comme seul responsable de la qualité de la formation ne peut être acceptée. En effet, si on demande à l'université de s'ouvrir au monde extérieur, on doit aussi exiger de ces partenaires (les employeurs) d'intégrer les étudiants dans les entreprises avant l'obtention du diplôme particulièrement durant les années de tronc commun. Ce contact avec le marché du travail aidera l'étudiant à opter pour des formations génératrices d'emplois. Des contraintes sont inhérentes au système de production à savoir l'innovation, «le système productif algérien se caractérise par deux faiblesses structurelles : la faible taille des entreprises (96% sont des TPE) et leur éloignement de la frontière technologique. Les PME (à faible potentiel technologique) et les TPE trouveraient un intérêt à une articulation au système de formation professionnelle. Les réformes ont bénéficié d'un contexte budgétaire très favorable : les budgets publics n'ont jamais été aussi généreux» (Benyelles, 2013, p.).

Pour le projet financé par l'ANSEJ une forte croissance est enregistrée depuis le lancement du programme. Aucune évaluation des différents dispositifs n'a été

effectuée. On ne sait pas combien de projet sont viables et continue à fonctionner. Le nombre de projets fi d Mais aucune évaluation du programme n'a été

«Le taux de chômage des diplômés du supérieur, selon les enquêtes MOD, est passé de 11,9 % en 1992 à 19,07% en 1997. Parmi les diplômés universitaires au chômage en 1998 (RGPH), on relève 48% de licenciés, 35% d'ingénieurs et 17% de post-gradués. Le chômage des diplômés semble être un paradoxe dans une économie qui fonctionne encore avec une proportion importante de main – d'oeuvre occupée sans aucun niveau. Il est certes moins important par rapport à la population globale au chômage en Algérie mais il a induit deux phénomènes sociaux particulièrement préjudiciables : la dévalorisation sociale des diplômes, la réussite sociale n'apparaissant plus nécessairement liée à la réussite scolaire et l'impulsion d'un fort courant d'émigration des jeunes diplômés vers l'étranger» (M.S. Musette et al, 2003, p.22).

Références Bibliographiques

1- M. Houdebine, (2017), « Les défis de la démographie au Maghreb», Trésor-Eco, Ministère de l'économie et des finances –France-, n° 211, pp.1-8.
<https://dz.ambafrance.org/Les-defis-de-la-democratie-au-Maghreb-Lettre-Tresor-Eco> consulté le 07-01-2018

ورقة B.Benyelles,(2013), «Qualité de l'enseignement superieur . Cas de l'Algérie», -2
عمل مقدمة إلمالمتقى الدولي الجامعة و التشغيل ، الاستشراف ، الرهانات و المحك ، جامعة د يحي فارس
المدية ، 4-5 ديسمبر 2013 - المدينة - الجزائر

M Zemali, (2017), «Communication du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale. A l'occasion de la rencontre : De l'université au monde du travail», www.mtess.gov.dz/wp-content/uploads/2017/11/commun-mtess-26-11-2017.pdf consulté le 10/12/2018

4- K.Kateb, (2008), « A qui profitera la 'fenêtre démographique ' des pays du Maghreb», INSANIYAT n° 39-40 , Janvier-Juin , Oran , Algérie, pp.139-153.

'5- M.S. Musette, M.A. Isli, N. Hammouda, (2003), Programme "des emplois en Afrique" . Marché du travail et emploi en Algérie . Eléments pour une politique nationale de l'emploi . Profil des Pays, Organisation Internationale du travail, Bureau OIT – Alger

6- ONS, (2001), «L'Algérie en quelques chiffres résultat 2000», série statistique n°31, pp.1-49

7- ONS, (2003), «L'Algérie en quelques chiffres résultat 2000», série statistique n°32, pp.1-57

8- ONS, (2006), «L'Algérie en quelques chiffres résultat 2000», série statistique n°36, pp.1-57

9- ONS, (2009), «L'Algérie en quelques chiffres résultat 2006-2008», série statistique n°39, pp.1-62

10- ONS, (2010), «L'Algérie en quelques chiffres résultat 2007-2009», série statistique n°40, pp.1-63

11- ONS, (2014), «L'Algérie en quelques chiffres résultat 2011-2013», série statistique n°44, pp.1-71

12- ONS, (2017), «L'Algérie en quelques chiffres résultat 2014-2016», série statistique n°47, pp.1-78

14- ONS, (2017), «Activité, Emploi et chômage en septembre 2017», Données statistiques, n° 796, pp.1-17

15- Entrevue Ministre N. Bengebrit consulté le 10/01/2019
<http://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20160425/75663.html>

16- Banque Mondiale, (2012), Rapport sur la gouvernance des universités en Algérie, pp.1-48.

17- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, (2016), Les dispositifs publics d'appui à l'emploi dans la politique nationale de l'emploi , Communication présentée à la Conference on: DemographicDividendandInvestmentonYouth and Women, 28, 29 et 30 Novembre 2016, Alger